

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL N° 32 - SEPT. 2017



Réforme des rythmes scolaires p. 6-7



Foire de Pompignac, Défi sport p. 10-11



Dossier : la rentrée des assos p. 19-27



Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Conception et mise en page : Laura Coste - Equipe de rédaction : Cécile Daydé, Laura Coste, Françoise Immer, Céline Deligny, Florent Lodo, Myriana David, Bruno Ravail, David Roiné, Nicole Lafiteau-Boyer - Contributions : Laetitia Pons, Françoise Delisle, Liz Cheron, Sylvie Bonneville, Frédéric Ganarin, Anita Gomez, Françoise Blanchot, Sandrine Lacombe, Anne-Sophie Choteau, Céline Haddad, Jocelyne Bourel, Samuel Archetti, Christine Nunes, France Réocreux, Danielle Augustin, Françoise Blanco, Valérie Horru. Tirage : 1 800 ex.

Mairie de Pompignac - 23, avenue de la mairie 33370 Pompignac - 05 57 97 13 00 - mairie@pompignac.fr - www.pompignac.fr

COMMUNE DE
POMPIGNAC

LA RENTRÉE "C'EST L'ÉTÉ QUI PART EN VACANCES" !



Au dernier mois de l'été, comme pour le maintenir encore, et sachant que les vendanges sont proches où se récoltent les fruits de l'année, la rentrée ouvre sa porte pour un nouveau départ. Dans notre village rien ne s'est vraiment arrêté pendant la période des vacances, les travaux d'aménagement du centre bourg s'étant poursuivis avec l'avancée de la voie nouvelle, le début des travaux du futur centre commercial, l'arrivée vers l'échéance du programme de logements et commerces du Parc de Citon. Les acquisitions de lots par les entreprises au village artisanal ont suivi leur cours, et dans quelques mois les constructions auront bien avancé.

Dans la continuité du travail qui s'accomplit, les étapes se marquent régulièrement, qui rythment l'année. Ainsi en fin de semaine, les 2 et 3 septembre auront lieu les festivités de rentrée, avec le Défi Sports, la Foire de Pompignac, l'accueil des nouveaux Pompignacais, le Forum des Associations, le vide-grenier, le marché des producteurs de pays, le marché des créateurs, les « Puces » des couturières... Nous serons au rendez-vous de ces grands moments qui ouvrent l'année nouvelle, avant la rentrée scolaire du 4 septembre pour tous les enfants.

Nouveau départ aussi pour notre publication mensuelle, comme vous le constatez avec le présent numéro. La feuille de quatre pages est vite passée à huit, et ces derniers temps, le *Mensuel* était rendu à douze pages minimum, tant les demandes de publication pour les activités municipales et associatives et les diverses informations se sont multipliées. La livraison de la rentrée, avec ses 28 pages supposait une nouvelle structuration, qui sera conservée par la suite. Voici donc le nouveau *Mensuel*, avec des rubriques, plus de place pour les illustrations, une meilleure lisibilité, l'allure d'un magazine, qui continuera néanmoins sur son rythme mensuel, avec plus ou moins de pages selon les besoins et les échéances.

Je remercie tous ceux qui travaillent pour notre commune et je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

“

Chaleur

*Tout luit, tout bleuit, tout bruit,
Le jour est brûlant comme un fruit
Que le soleil fendille et cuit.*

*Chaque petite feuille est chaude
Et miroite dans l'air où rôde
Comme un parfum de reine-claude.*

*Du soleil comme de l'eau pleut
Sur tout le pays jaune et bleu
Qui grésille et oscille un peu.*

*Un infini plaisir de vivre
S'élanche de la forêt ivre,
Des blés roses comme du cuivre.*

Anna de Noailles
(*L'ombre des jours*, 1902)

”

Denis Lopez
Maire de Pompignac

En bref...

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
Rapport de l'ARS

Le nouveau rapport de l'ARS sur la qualité de l'eau a conclu que l'eau est conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. L'analyse a eu lieu à l'école élémentaire le 13 juin dernier. Le rapport est consultable sur le site de la commune. www.pompignac.fr

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ
Avenue de la Plaine

Lundi 4 septembre, Enedis fera des travaux sur le réseau électrique qui pourront engendrer des coupures d'électricité de 9h30 à 12h30 sur l'avenue de la Plaine.

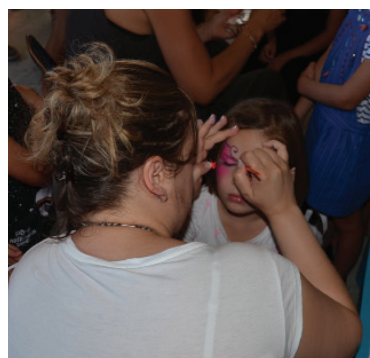
RECYCLAGE DES BOUCHONS
Les points de collecte

Si vous souhaitez participer au recyclage en déposant vos bouchons, qu'ils soient en liège ou en plastique, les points de collecte sont situés à l'accueil de la Mairie et à la Maison des associations. Merci de ne plus déposer vos bouchons au domicile de Mme Angelot, chemin de Brondeau.

30/06 Soirée de clôture de l'Espace Citoyen**Fêtes de clôture**
UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

L'école, les organismes municipaux, les associations, tous font de la fin de l'année scolaire un moment privilégié pour présenter au public le travail de l'année et pour clore un cycle d'activités avant les vacances. Les spectacles et animations de la kermesse ont permis de finir l'année en apothéose. La soirée conviviale de l'Espace Citoyen, autour du chant et du partage de spécialités culinaires, a été un moment très chaleureux. La soirée de fin d'année du chœur Chamade, chorale municipale, a permis aux choristes et à leurs familles de se retrouver, de partager des mets familiaux, de reprendre les morceaux de bravoure du chœur, de visionner la vidéo complète du concert de fin d'année et de remercier nos professeurs.

Rentrée scolaire, lundi 4 septembre (voir les horaires p. 11), rentrée de l'Espace Citoyen, vendredi 1er septembre (voir le programme de l'automne p. 16), rentrée de la chorale, mardi 12 septembre à 20h30, à la mairie.

27/06 Soirée de fin d'année de la chorale Choeur Chamade**30/06** Kermesse des écoles

M. Beaulieu

VOUS ALLEZ NOUS MANQUER

Instituteur, puis professeur des écoles, Thierry Beaulieu a enseigné dans notre école communale pendant plus de trente ans. Il part maintenant à la retraite, en laissant une marque très forte dans cette école, où il a enseigné à plusieurs niveaux et était devenu depuis longtemps le titulaire du cours préparatoire, classe primordiale, où les enfants apprennent à lire, à écrire et à compter. Avec une grande conscience professionnelle, M. Beaulieu tenait chaque année à expliquer sa méthode aux parents d'élèves, qu'il recevait dans sa classe pour une longue séance de présentation et de mise au point. Il accomplissait ensuite sa mission l'année durant, en ne manquant pas d'ajouter à son travail de professeur celui d'animateur dans la préparation des événements festifs, comme la kermesse des écoles, dans l'utilisation de la musique et du chant comme moyens d'expression devant faire partie de la formation des enfants, dans la mise au point chorégraphique des interventions des classes dans les spectacles offerts aux parents d'élèves en fin d'année. Adeptes du vélo, devenu son moyen de transport exclusif, quels que soient le temps et la saison, M. Beaulieu quitte l'école en grande forme et il a promis de rester à l'écoute de ses collègues et de leur prêter main forte pour les manifestations futures, pensant ainsi continuer à apporter sa contribution au rayonnement de notre école et à son implication dans la vie de notre commune, village où il habite et où il s'est pleinement impliqué dans un métier primordial pour l'avenir de nos enfants. Un grand merci à Thierry Beaulieu !



Cécile Daydé

MERCI POUR TOUT



Cécile Daydé a occupé les fonctions de Secrétaire Générale à la mairie de Pompignac de 2009 à 2017. Elle était auparavant attachée territoriale à la communauté des communes de Tulle, en Corrèze, et avait souhaité diversifier son expérience en travaillant dans une collectivité où les élus et les agents sont proches des administrés et agissent directement sur le terrain. La mairie de Pompignac l'a accueillie avec bonheur pour diriger son administration et, la période considérée correspondant à une évolution considérable de notre commune, avec de nombreuses constructions nouvelles, de nombreux aménagements, la mise en place de multiples services nouveaux, le changement de braquet pour l'administration et l'ensemble des services municipaux, l'activité de la nouvelle secrétaire générale a pu aller à plein régime dès le début, sans transition. La fonction inclut d'abord la direction du personnel, l'organisation de la structure administrative et technique, le suivi des carrières, les recrutements..., en accord avec les orientations données par le maire. S'ajoute la veille juridique, la préparation et le suivi des conseils municipaux, le suivi des finances et des budgets, la supervision des différents secteurs d'activités de la collectivité, marchés publics, chantiers, manifestations, relations publiques....

Ainsi le travail n'a pas manqué, conduit dans la plus grande fidélité au programme appliqué par les élus, approuvé par la population lors de deux élections municipales, celle de 2008 et celle de 2014. Fidélité et loyauté envers l'équipe municipale, sans négliger toutefois l'écoute de tous, situation d'équilibre maintenue avec brio pendant neuf années continues d'exercice. Une conscience professionnelle à toute épreuve, ayant permis à l'administration municipale de bien fonctionner, malgré les grandes difficultés imposées par la conjoncture, augmentation de charges pesant sur la commune, diminution des contributions de l'Etat, multiplication des demandes et des exigences des administrés souhaitant que la campagne offre les mêmes services que la ville...

Pour la réalisation de tous les projets, Cécile Daydé a été la collaboratrice principale du maire dans la recherche et la mise en place du financement des opérations, emprunts, subventions, autofinancement, ressources exceptionnelles... Il en a été de même pour toutes les opérations conduites dans ce parcours exaltant, et pour le moins harassant qui a conduit la commune au développement que l'on connaît, jusqu'à l'aménagement du centre bourg, en pleine effervescence en ce moment.

Ce long chemin, qui a supposé une présence permanente, un partenariat exemplaire et de pleine confiance avec les élus, une attention continue à tout ce qui se faisait et devait se faire au niveau municipal et communal, ce long chemin de compagnonnage réussi et sans faille a été chaleureusement loué par le maire et ceux qui ont voulu prendre la parole lors d'une collation conviviale offerte par l'intéressée à ses invités, les élus et le personnel, le jeudi 22 juin dernier.

En effet, Cécile Daydé, après ce cycle de neuf années, des plus actives, a souhaité diversifier encore son expérience et a postulé pour un poste à la Région Nouvelle Aquitaine, poste qui lui a été sans conteste attribué. Notre secrétaire générale nous quitte donc pour gravir un niveau de plus dans sa carrière déjà bien remplie et en laissant derrière elle un travail accompli avec plénitude. Regrets de notre part à tous, bien entendu, mais surtout reconnaissance, et souhaits de réussite. Un grand merci à Cécile pour tout ce qu'elle a pu accomplir au service de la commune de Pompignac !

Dernières tâches, outre l'organisation du processus des élections présidentielles et législatives dans notre commune, l'aide apportée à l'équipe pour le recrutement de son successeur. Viendra occuper la fonction une jeune attachée territoriale, Aude Baffalio, jusqu'à présent responsable du service juridique, adjointe au directeur général des services de la mairie de Saint Denis de Piles, et qui entrera en fonction à Pompignac le 18 septembre. Bienvenue à Aude et encore merci pour tout à Cécile !

Salles en location

MAISON DE CADOUIN

La rénovation du bâtiment principal de la propriété communale de Cadouin est terminée. Une première tranche avait été achevée en octobre dernier, qui avait permis de louer un local de 110 m² pour une maison des assistantes maternelles. A présent ce sont deux salles qui sont ouvertes à la location. La première est une nouvelle salle des fêtes, d'une superficie de 120 m², avec en sus une cuisine équipée dotée d'une entrée pour les traiteurs. Cette salle permet de recevoir une centaine de personnes, pour des fêtes comme des mariages, baptêmes, anniversaires, ou des manifestations diverses. Le local est entièrement équipé, vaisselle, tables, chaises, projecteur vidéo. Les premières locations sont intervenues dès le début du mois de juin et ont permis de lancer le programme, qui a déjà un franc succès. Les tarifs de location attractifs amènent déjà une clientèle continue. Les Pompignacais bénéficient d'un tarif préférentiel. Il en est de même pour la seconde salle, dite « salle de la cheminée », qui a une surface de 60 m², qui est équipée d'une kitchenette, d'un comptoir bar, de tables et de chaises, d'un projecteur vidéo... La location a commencé, pour des réunions familiales et des fêtes réunissant jusqu'à 60 personnes, les réunions de travail des entreprises, les conseils d'administration des associations, les conférences... Il est possible de louer l'une ou l'autre des salles de Cadouin, ou l'ensemble du complexe, comprenant aussi un local destiné à l'accueil des enfants pendant les fêtes et au baby-sitting.

Le choix de l'activité locative a été fait à partir de plusieurs critères, la nécessité de réhabiliter une propriété acquise par la commune il y a quinze ans et tombant progressivement en ruine, la nécessité pour l'administration communale d'équilibrer le budget de la réhabilitation et d'assurer le remboursement des emprunts contractés pour les travaux, la demande toujours plus importante de locaux communaux à louer pour les fêtes et autres manifestations. Les premiers essais ont été concluants. Le cadre locatif définitif sera mis en place dès cette rentrée. En dehors des périodes de location, les locaux sont utilisés pour les différentes manifestations municipales.

Pour toute demande de location, contactez la mairie par téléphone au 05 57 97 13 00, ou écrivez à l'adresse suivante : reservation@pompignac.fr







Incivilités

INTERDICTION DE SE GARER SUR LES TROTTOIRS

A Pompignac, des espaces de stationnement existent, notamment en centre bourg, qui permettent de garer sans difficulté les véhicules automobiles. On entend dire pas des personnes peu informées que les constructions actuellement en cours au centre du village vont engendrer des problèmes de stationnement. C'est ignorer que le programme Parc de Citon, actuellement en cours de construction, générera l'aménagement de 101 places de stationnement, que le Pôle Médical, achevé en 2016, a créé les places de stationnement nécessaires à l'activité, que le futur centre commercial, actuellement en construction, créera deux espaces de stationnement suffisants pour la clientèle, que la pharmacie aura devant son bâtiment quatre places de stationnement, que le parking actuel de l'esplanade de l'Entre Deux Mers sera conservé, de même que le parking situé devant le "Hameau de la Poste", qu'il y aura des places de stationnement nouvelles créées le long du nouveau tracé départemental, chemin de Brondeau, que l'emprise actuelle de la RD 241, avenue de la Mairie, permettra l'aménagement de places supplémentaires dès que la circulation sera déportée sur la voie nouvelle, que la mairie a prévu l'acquisition d'un terrain, à deux pas du centre pour aménager un nouvel espace de stationnement...

Ceci étant dit, il y a lieu de constater que la question du stationnement intéresse aussi les autres secteurs de notre commune. Certains lieux envahis par les véhicules, ont pu être traités par l'acquisition d'un terrain pour y installer un espace de stationnement, comme au passage de Touty.

A d'autres endroits, cependant, le stationnement anarchique ne relève pas de l'état des lieux qui supposerait une carence d'espace pour stationner. Les riverains ont en effet largement de quoi stationner chez eux et faire entrer sur leur propriété les véhicules de leurs invités. Cependant on observe, au grand dam des habitants, la plus évidente des incivilités dans un stationnement gênant et dangereux sur les trottoirs de nos voies de circulations.

Ceci concerne principalement, à l'heure actuelle, la route de l'Eglise, le chemin de Bellevue, la route de Touty. Nombreuses sont les plaintes qui parviennent en mairie à cet égard. Sans aucun respect du code de la route, maints automobilistes occupent en effet les trottoirs, sans se soucier du fait que ceux-ci sont réservés aux piétons, que la sécurité des usagers est gravement mise en péril et que le stationnement sur un trottoir est une infraction au code de la route.

Il est donc nécessaire de rétablir la régularité du fonctionnement de ces voies. Il y aura dès la rentrée de septembre des avertissements déposés sur les pare-brise des véhicules en infraction, et dès le 15 septembre des verbalisations et des enlèvements de véhicules pour expédition en fourrière. Il est à souhaiter qu'une prise de conscience véritable du caractère inadmissible de la situation sera effective et que chacun aura à cœur de penser à la sécurité de la circulation, et principalement à celle des piétons. Cela évitera, soyons en sûrs, les contraventions et les mises en fourrière.

Chasse

LA SAISON REPREND EN SEPTEMBRE

L'équilibre écologique forestier s'est vu profondément modifié par l'urbanisation, éliminant en outre les prédateurs naturels et favorisant le développement des grands gibiers tels que les sangliers et les grands cervidés, de même que la prolifération des gibiers comme le chevreuil ou le lapin.

Leur présence à proximité des axes routiers augmente considérablement les risques de collision avec les véhicules automobiles. Certains de ces animaux n'hésitent pas à s'approcher des zones pavillonnaires et des exploitations. Ils peuvent alors endommager les aménagements paysagers publics et les jardins privés et détruire les champs jouxtant les bois. La chasse permet de réguler cette prolifération. Dans un territoire comme la Gironde, sans la régulation effectuée par la chasse, l'agriculture n'est pas possible.

Cette année, la chasse fera son ouverture le 10 septembre jusqu'au 28 février 2018 inclus. Pendant cette période, les chasseurs peuvent théoriquement chasser sur tout le territoire sauf exclusions :

- terrains situés dans un rayon de 150m de toutes habitations : interdiction de tirer mais ils peuvent poursuivre le gibier
- terrains clôturés
- terrains appartenant au domaine public
- propriétés appartenant à des particuliers opposés à cette pratique
- terrains de 20 hectares ou moins, d'un seul tenant, dans lesquels les propriétaires veulent instaurer une gestion cynégétique.

Pour plus d'information, voir l'arrêté préfectoral disponible sur le site de la commune www.pompignac.fr.



COMMENT FAIRE RESPECTER LES EXCLUSIONS AU DROIT DE CHASSE

- L'ACCA de chaque commune s'emploie à réguler la pratique de la chasse et à contrôler les actions des chasseurs. Les ACCA ont des garde-chasse assermentés. En cas de non-respect des règles et des lois, notamment si les chasseurs interviennent et chassent à moins de 150 m des habitations, appeler le président de l'association (06 11 26 53 87) qui mandate le garde-chasse sur place en cas de nécessité.
- En cas de nécessité, les propriétaires peuvent aussi alerter la mairie (05 57 97 13 00) et faire appel à la gendarmerie de Tresses (05 57 34 45 00).
- ou faire appel aux agents de l'ONCFS, qui sont assermentés et chargés de la police de l'environnement (Service départemental de l'ONCFS en Gironde, Saillans, tél : 05 57 74 37 20).

ESPÈCE	DATE D'OUVERTURE	DATE DE FERMETURE
CHASSE À TIR		
FAISAN, PERDRIX ROUGE ET GRISE, ÉTOURNEAU SANSONNET, PIE BAVARDE, CORNEILLE NOIRE, GEAI DES CHÊNES, CORBEAU, FREUX, BLAIREAU, RENARD, RAGONDIN, RAT MUSQUÉ, FOUINE, BELETTE, MARTRE, PUTOIS, RATON LAVEUR, CHIEN VIVERRIN, LAPIN DE GARENNE	10 septembre 2017	28 février 2018
LIÈVRE (utilisation de furet autorisée)	8 octobre 2017	7 janvier 2018
BERNACHE DU CANADA	10 septembre 2017	31 janvier 2018
SANGLIER Durant cette période la chasse du sanglier peut être pratiquée en battue, à l'affût ou à l'approche.	15 août 2017	28 février 2018
SANGLIER Durant cette période, la chasse du sanglier peut être pratiquée en battue, à l'affût ou à l'approche par les détenteurs du droit de chasse uniquement sur autorisation préfectorale individuelle.	1er juin 2018	30 juin 2018
DAIM (tir à balle obligatoire) CHEVREUIL (tir à balle ou à plomb et grenaille sans plomb)	10 septembre 2017 1er juin 2018 (uniquement chasse à l'approche et à l'affût)	28 février 2018 30 juin 2018
CERF ÉLAPHE, CERF SIKA (tir à balle obligatoire)	1er septembre 2017 (uniquement chasse à l'approche et à l'affût) 10 septembre 2017	9 septembre 2017 28 février 2018
CHASSE À COURRE, À COR ET À CRI		
TOUTES ESPÈCES DE GIBIER DE VÉNERIE, LIÈVRE, RENARD, CERF, SANGLIER, CHEVREUIL	15 septembre 2017	31 mars 2018
VÉNERIE SOUS TERRE		
BLAIREAU	1er juillet 2017 15 mai 2018	15 janvier 2018 30 juin 2018
AUTRES ESPÈCES	15 septembre 2017	15 janvier 2018

LES SERVICES TECHNIQUES CES HÉROS D'UN JOUR

Vous les avez forcément croisés un jour, équipés de leur gilet fluo et short jaune. Les services techniques s'occupent de préserver et d'entretenir tout le mobilier urbain et d'embellir les espaces public. Espaces verts, voiries, entretien des bâtiments, manutention, ils sont sur tous les fronts. Et certains jours, ils deviennent même sauveteurs !

Malgré les campagnes de sensibilisation, des animaux se retrouvent seuls, abandonnés dans la nature, ou pire, jetés à la poubelle comme de vulgaires objets. C'est le cas de deux chatons d'environ une semaine, retrouvés mardi 8 août par les services techniques, pris au piège dans un sac poubelle. Leurs cris désespérés ont alerté les agents, qui les ont secourus coûte que coûte. Ils les ont rapatriés à la Mairie, nettoyés et mis au chaud. On ignore combien de temps ils ont passé dans la poubelle mais les pauvres bêtes étaient infestées de vermines en tout genre. Ils ont donc été conduits chez le vétérinaire pour être examinés et soignés.

Malheureusement, cette histoire ne finit pas comme dans les contes de fées. En dépit de tous les efforts des sauveteurs et du vétérinaire, les petits chatons étaient trop infectés pour survivre et abrégé leur souffrance était la seule chose à faire.

C'est pourquoi nous tenons à faire passer ce message de sensibilisation concernant les abandons. Il s'agit d'un acte de cruauté alors que bien d'autres solutions sont possibles.

N'hésitez pas à contacter la mairie 05 57 97 13 00.



Abandon d'animaux CRUAUTÉ & LACHETÉ HUMAINE

L'été est propice aux abandons, nous le savons bien. Les refuges de la SPA sont saturés et ne peuvent faire face à toutes ces détresses. C'est donc à la Mairie d'intervenir lorsqu'on nous signale un animal errant. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver ces animaux et les mettre à l'abri dans un refuge en appelant la SACPA.

Les animaux ont des droits, leurs maîtres des devoirs. Adopter un animal implique que l'on puisse lui apporter une nourriture de qualité, des soins vétérinaires et de l'affection. Il ne s'agit pas de l'abandonner à la première difficulté ou bien de se débarrasser de ses petits faute d'avoir prévu la stérilisation des femelles ou la castration des mâles.

Si le terme « abandon » n'apparaît pas clairement dans les textes de loi, cet acte est considéré comme faisant partie de ceux relevant de la cruauté envers un animal (maltraitance) et est passible notamment d'une amende selon le code pénal. (Article 521-1).

Avant d'accueillir un animal dans la famille, il est nécessaire de s'assurer qu'on est prêt à en prendre soin et à le faire profiter d'un foyer stable et aimant, ce qui est un engagement à long terme. Il est aussi très important de faire stériliser nos animaux de compagnie. Cela prolonge leur espérance de vie et évite des portées non voulues et les abandons qui en découlent.

Si vous ne pouvez vraiment plus garder votre animal, vous pouvez le déposer dans un refuge, une association de protection animale ou une clinique vétérinaire plutôt que de l'abandonner dans la nature.

Que faire face à un abandon ?

Régulièrement, des portées « non-désirées » de chatons ou de chiots sont retrouvées dans les rues, dans la nature ou même dans les poubelles. Si vous devez secourir ces pauvres petits, quelques conseils simples peuvent suffire à les maintenir en vie :

- Mettez-le dans un carton avec une serviette ou couverture propre.
- Hydratez-le : s'il est tout petit, le lait maternel l'hydratera, sinon un peu d'eau.
- Nourrissez-le : il est essentiel de savoir si le chaton ou le chiot est sevré. Si ses yeux sont ouverts et qu'il a quelques dents, il l'est probablement. Si l'animal n'est pas sevré, donnez-lui du lait maternisé en poudre pour animal (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire), tiède, dans un biberon stérilisé, toutes les 3h, puis massez lui doucement le ventre pour l'aider à digérer. Sinon vous pouvez lui donner des croquettes ou de la pâtée.
- Vérifier sa température : S'il a moins de 38°C, c'est qu'il est en hypothermie. Il va falloir le réchauffer avec une bouillotte ! S'il a plus de 39°C, il est en hyperthermie, pour le rafraîchir, humidifiez une serviette et enveloppez-le dedans.
- Nettoyez-le : enlevez les parasites en le lavant délicatement avec un shampooing adapté. N'oubliez pas de bien le réchauffer une fois sorti de l'eau. Utilisez des produits adaptés ou amenez le chez le vétérinaire pour le traiter et le vacciner.

Si l'animal est blessé ou que vous ne pouvez pas vous en occuper, contactez la mairie qui le prendra en charge et le conduira chez le vétérinaire ou en refuge.

Contact Mairie : 05 57 97 13 00

Point Travaux

Avancement de la voie nouvelle

Les travaux de construction de la voie nouvelle n'ont pas cessé cet été. Le tronçon neuf allant de la nouvelle école vers la D 241 au niveau des ateliers municipaux est en phase d'achèvement. Sur une emprise de 13 m de large, la voie comprend la chaussée, dont l'infrastructure a été réalisée, jusqu'à la réalisation de la couche de gravé bitume à la fin du mois de juillet et la pose des bordures, alors que les trottoirs et espace vert sont encore en phase de réalisation.

La création de cette voie suppose également la mise en place de tous les réseaux, assainissement collectif, eaux pluviales, eau potable, gaz, électricité basse tension, enfouissement d'une ligne Haute Tension A de 20.000 volts, éclairage public, télécommunications. Les fourreaux sont posés, les câblages étant en cours de réalisation. La mairie a rajouté un réseau destiné à l'arrosage des espaces verts, à partir du puits situé aux ateliers municipaux, et un réseau privé de fibre optique, destiné à prolonger celui qui a déjà été créé à partir de la mairie, pour rejoindre la salle des fêtes, la nouvelle école maternelle, le restaurant scolaire, et le nouveau dojo dans le bâtiment modulaire. Prolongé, le réseau rejoindra les ateliers municipaux et se raccordera au nouveau Nœud de Raccordement des Abonnés (NRA), établi depuis quelques années en bordure du cimetière. De ce fait, la presque totalité des bâtiments communaux du bourg sera raccordée à la fibre optique, directement connectée au NRA.

Ces travaux concernant les réseaux se sont poursuivis sur la partie de la RD 241, route du Pont Castaing, impliquée par l'aménagement de la voie nouvelle. Dans quelques temps l'aménagement des nouveaux ronds-points débutera, au niveau des ateliers municipaux et de la route de la Prairie. Une fois ces aménagements terminés, cette partie de la voie sera ouverte à la circulation. De ce fait, l'accès à l'école maternelle pourra être assuré par ce tronçon de la voie nouvelle. Ce qui permettra de fermer l'accès actuel pour engager les travaux de finition. Le point sera fait dans le *Mensuel* sur ces futurs travaux à mesure qu'ils se profileront et que les chantiers pourront être engagés.

Bientôt donc la voie nouvelle pourra assurer ses multiples fonctions, suppression du goulet d'étranglement très dangereux du vieux bourg, dynamisation de l'espace commercial, desserte de l'école, libération des espaces de l'actuelle emprise de la départementale 241, dans sa traversée actuelle du centre bourg. Il n'y a plus longtemps à attendre à présent pour que cet aménagement majeur du centre bourg devienne une réalité.



Réforme des rythmes scolaires

COMMENT S'ORGANISE LA SCOLARITÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?



Répartition du budget communal 2017

La scolarité de l'école primaire régie par le Code de l'Éducation s'organise en cycles. Le cycle des « apprentissages premiers » se déroule sur 3 ans à l'école maternelle. Le cycle des « apprentissages fondamentaux » commence en cours préparatoire et se poursuit en cours élémentaire 1ère et 2ème années. Enfin le cycle « de consolidation » commence au cours moyen 1ère année, 2ème année et se prolonge dans le secondaire en classe de 6ème au collège. Ces différents cycles assurent la continuité des apprentissages.

L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques et contribue à l'égalité des chances. A Pompignac, le temps scolaire est réparti sur la semaine sur cinq matinées et quatre après-midi, conformément au cadre expérimental prévu par le décret du 7 mai 2014, dans le cadre de la « Réforme des rythmes scolaires ».

“ À Pompignac, comme dans toutes les communes de la CdC, la semaine scolaire ne change pas à la rentrée. ”

Ces dispositions ont permis de regrouper les nouvelles activités périscolaires (NAP) après le temps scolaire, en fin d'après-midi. Le dispositif permet d'alléger le temps scolaire quotidien et d'harmoniser celui-ci avec des activités orientées vers la découverte, sportive, artistique, citoyenne dans un projet éducatif de territoire (PEDT). L'organisation de ces activités, avec de nombreux ateliers, a été bien appréciée des enfants et de leurs parents (voir ci-après).

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, il est possible de revenir sur ces dispositions (depuis le 29 juin 2017). Les communes peuvent revenir à la semaine de 4 jours et supprimer ainsi les NAP.

La réforme rappelée ci-dessus, qui avait conduit à un changement du rythme scolaire, était justifiée par l'intérêt de l'enfant, les chronobiologistes ayant attiré l'attention sur la densité des journées et leur longueur, lorsque le temps scolaire est étalé sur seulement quatre jours. D'où l'idée de rajouter une demi-journée pour raccourcir d'autant l'horaire de la journée scolaire. Le mercredi matin a donc été institué en matinée scolaire. Cependant, l'absence de cette coupure dans la semaine n'a pas été compensée par le raccourcissement de la journée scolaire, d'autant que pour beaucoup d'enfants s'ajoutent les NAP et le périscolaire en fin d'après-midi. On constate ainsi une fatigue accrue des enfants, notamment des plus petits. Les chronobiologistes se seraient-ils trompés ? Ces considérations auxquelles s'ajoutent les contraintes financières, ont entraîné l'assouplissement cité ci-dessus, qui permet de revenir à la semaine scolaire de quatre jours pour l'école primaire.

À Pompignac, nous avons décidé toutefois de mettre la question à l'étude et de ne pas précipiter le mouvement, position qui a d'ailleurs été adoptée par les 8 communes de notre communauté des communes. Nous ne reviendrons donc pas à la situation antérieure à la prochaine rentrée, le temps étant trop court pour tirer les bilans qui s'imposent et prendre les bonnes décisions.

Car malgré la semaine de 4 jours et demi, certains enfants enchaînent jusqu'à 11h d'activités par jour à l'école! Il y a donc lieu de bien diversifier et de bien rythmer ces activités pour éviter la surcharge et les fatigues. L'un des mérites des dispositions actuelles a été de permettre une meilleure visualisation des différents temps d'activité qui se succèdent et d'en rechercher ainsi la complémentarité, temps scolaire, périscolaire, et extrascolaire. Revenir à la semaine de 4 jours ne changera rien au temps passé par de nombreux enfants dans l'enceinte scolaire, de 7h30 le matin, jusqu'à 18h30 le soir. Il y aura seulement plus d'école et moins de périscolaire. Pourtant les nouvelles activités périscolaires, que nous avons mises en place depuis 2014 ont toujours beaucoup de succès et animateurs, enfants, parents paraissent satisfaits du déroulement et de l'offre variée offerts aux enfants. Et dans les nouvelles dispositions, le temps scolaire ne devra pas dépasser 5h30, avec aménagements possibles. Il faudra aussi trouver du temps pour les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, soit 36h/an). Le financement des NAP est aussi à évoquer. Actuellement le financement des NAP est assuré par quatre intervenants, l'Etat, la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), la mairie et les parents d'élèves. Les aides de l'Etat et de la CAF seront maintenues en 2017-2018, la commune maintenant son effort aussi et les tarifs pour les familles restant inchangés. On ne sait encore rien du maintien ou non des aides extérieurs à partir de 2018. Sur ces questions et toutes celles qui touchent aux rythmes scolaires, nous mènerons donc cette année une large concertation avec tous les acteurs du processus scolaire.

C'est l'intérêt de l'enfant qui nous guidera pour trouver la répartition la plus équilibrée des rythmes scolaires, dans un souci de bien être et d'épanouissement, conditions indispensables pour favoriser l'acquisition des apprentissages en primaire, socle d'un parcours de réussite.

Horaires des rythmes scolaires

Les horaires pour l'école maternelle

> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



> Mercredi



Les horaires pour l'école élémentaire

> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



> Mercredi



Retour sur les TAP

BILAN DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis septembre 2014, la mairie a fait le choix de mettre en place ces nouvelles activités périscolaires en respectant les règles fixées par l'Education Nationale. A savoir 45 mn consacrées à ces animations tous les soirs après le temps scolaire et un temps de détente de 15 mn. Comme l'accueil périscolaire, ce temps d'activités est sous la responsabilité de la commune.

Le succès est toujours au rendez-vous, c'est avec enthousiasme que les enfants rejoignent leur animateur à chaque séance. Les bilans effectués régulièrement ont permis quelques ajustements, choix de locaux plus adaptés, diminution des effectifs par groupes, respect des niveaux pour certaines activités, suppression des animations pour les petites sections de l'école maternelle....

Fanny Millot, agent municipal, coordinatrice, propose à chacun l'activité ou les activités sélectionnées avec le souci de satisfaire au mieux les choix des enfants, gère les groupes des deux écoles qui retrouvent leurs animateurs. Aujourd'hui encadrants et élèves sont habitués et le fonctionnement en est beaucoup plus fluide.

Encore cette année, 20 activités différentes ont été proposées aux enfants des deux écoles, de la création d'objets aux activités sportives, à la zumba, au yoga, du théâtre aux premiers secours, à la découverte de la B.D... Chaque enfant peut s'investir et découvrir le plaisir de pratiquer une activité sportive ou culturelle dans un climat détendu, propice à l'épanouissement.

Les animateurs sont très satisfaits du comportement des enfants, de leur intérêt, et de leur participation toujours active, et la plupart d'entre eux ont l'intention de continuer à encadrer ces activités. Cette année de nouvelles propositions ont permis d'enrichir le programme : yoga, B.D., rugby, par exemple. Nous essaierons encore pour la rentrée prochaine d'offrir quelques nouveautés.

Pour la rentrée prochaine nous fonctionnerons avec le même dispositif, les mêmes horaires et la même répartition de temps scolaire et périscolaire.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les animateurs, ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), moniteurs, bénévoles qui s'investissent avec une réelle volonté de partager leur savoir, leurs compétences. Ils souhaitent avant tout que chaque enfant découvre dans le plaisir, dans l'action, dans le respect de l'autre, des activités qui font appel aussi bien à la mémoire, l'imagination, la concentration qu'à l'adresse ou l'endurance.

Les propositions sportives recouvrent des animations très variées qui permettent de découvrir des sports ludiques, qui sollicitent des capacités d'attention, de maîtrise, d'adresse, de respect, et participent sans aucun doute à l'acquisition des apprentissages cognitifs.

Exemple des jeux sportifs proposés par Frédéric GANARIN de l'Ecole Multisport TAM TAM durant cette année

Vendredi	Mardi puis jeudi
J'ai proposé diverses courses (relais, sprint, endurance) avec variations de sauts, enjambements ; Pour les plus grands, j'ai sollicité leur capacité aérobie avec une course limitée d'endurance.	
Je leur ai également donné l'occasion de pratiquer du tir à l'arc à ventouse, du pistolet à flèches et de la sarbacane, trois formes de tirs en tournant sur les ateliers.	
Ils ont expérimenté le badminton pour les plus grands et le volley ball.	Petits jeux de raquettes pour les enfants du mardi puis jeux d'adresse : quilles, chamboule tout et molky.
Pratique du hockey avec une balle, ou, quand cela avait lieu sous le préau, avec un palet pour l'aspect jeu d'équipe.	
Du jeu de frisbee pour arriver au sport collectif Ultimate.	Le groupe du mardi accomplissait des jeux pré sportifs collectifs pour leur faire assimiler les notions de passer le ballon, de coopération, d'équipe.
Du roller qui a connu un vif succès.	Parcours de motricité.

Ils nous parlent de leur expérience...

CDEDS33

LES GESTES QUI SAUVENT

Depuis trois ans dans le cadre des Temps Aménagés Périscolaires, nos membres du CDEDS33 (Centre Départemental d'Enseignement et Développement du secourisme) interviennent à l'école élémentaire de Pompignac. Pendant toute l'année scolaire, nous avons proposé aux enfants du CE1 au CM2 d'apprendre à identifier un danger, donner une alerte, réaliser quelques gestes essentiels pour sauver une vie. Ils ont abordé les différents thèmes d'une façon ludique tout en respectant les bons gestes.

Les retours des enfants sont très positifs, certains reviennent plusieurs fois la même année. Cette action de prévention a porté ses fruits puisque deux enfants nous ont rapporté qu'ils avaient pu sauver leur petit frère qui s'étouffait en réalisant les gestes appris avec le CDEDS33. Les enfants retiennent bien ce qu'ils apprennent et expliquent même aux parents comment il faut faire !

SYLVIE BONNEVILLE

DÉCOUVERTE DU YOGA

Professeur de yoga et sophrologue, j'ai eu le bonheur d'animer des ateliers de découverte du yoga avec vos enfants. Je suis actuellement en formation de yoga pour les enfants au sein du RYE (recherche en yoga dans l'enseignement). En quoi ce yoga est-il spécifique aux enfants ? Parce qu'il ne suffit pas de demander aux enfants d'être calmes et détendus pour qu'ils le deviennent par un effort de volonté, ni par envie. Beaucoup aimeraient, mais n'y arrivent pas. Le but essentiel des exercices de yoga est d'enseigner aux enfants à mieux se connaître, de l'intérieur, pour devenir pas à pas, autonomes dans la gestion de leur émotions, dans l'apprentissage scolaire, la mémorisation, la confiance en soi et la capacité de vivre ensemble.

Animer ces ateliers, c'est pour moi planter des graines. Le résultat n'est pas immédiat, mais sans graine, comment pourrait-on espérer voir un arbre pousser ?

Merci de votre confiance,
www.lesdevas.fr

BASKET CLUB

LE RYTHME DANS LA PEAU

Le club s'est pleinement impliqué dans l'objectif de faire découvrir l'activité du basketball après l'école. Le TAP a atteint ses objectifs d'équilibrer le rythme de la journée de nos enfants et a même su convaincre certains participants à rejoindre nos couleurs !

Notre approche permet de rester à l'écoute de chaque enfant. Nous proposons des instants collégiaux de basket mais nous nous adaptons aux demandes des groupes et même aux envies de jouer seul.

Les temps de négociations font partie intégrantes de ces 30mn de jeux. Les enfants savent que l'activité principale est le basket mais ils peuvent aussi laisser libre cours à leur imagination en créant leur propre jeu avec les moyens à portée de main. La pédagogie différenciée a pris sa place dans ce TAP où les espaces partagés et les univers personnels ont pu s'exprimer. De quoi ravir les petits comme les grands.

GPEP

DEUX GOÛTERS DE PRÉ-RENTRÉE

A l'occasion de la rentrée des classes, le Groupement des Parents d'Elèves de Pompignac organise un goûter de pré-rentrée.

Une occasion de rencontrer les enseignants et les parents des petits camarades de vos enfants dans un cadre informel et convivial. Vous pourrez aussi visiter l'école.

Le goûter pour les élémentaires aura lieu le vendredi 1^{er} septembre de 17h30 à 19h dans l'école élémentaire, à côté de la Mairie.

Pour les maternelles le goûter se déroulera le dimanche 3 septembre de 16h30 à 18h à l'école maternelle, en bas de la voie nouvelle.

Appel aux dons

POUR LES ÉCOLES

Dans une démarche écologique et économique, la commune sollicite la générosité des parents et habitants de Pompignac pour donner une seconde vie aux objets de vos enfants.

Ces dons concernent exclusivement les jeux et livres pour enfants à destination du périscolaire.

Pour les maternelles, nous avons besoin de jeux destinés aux 3 à 6 ans (dinette, poupon, tricycle, porteurs, livres, jouets divers...).

Concernant l'école élémentaire, nous recherchons notamment des livres, jeux de sociétés et autres petits jeux divers.

Tous les dons doivent être en très bon état et répondre aux normes actuelles de sécurité.

Vous pouvez déposer vos dons directement à l'accueil de la mairie. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Foire de Pompignac

Les 2 et 3 septembre 2017

Chaque année, la Mairie organise la Foire de Pompignac en septembre, pour réunir ses habitants dans une ambiance conviviale et susciter la rencontre et le partage. Vous pourrez vous délecter des mets proposés par les exposants de la Foire, chiner aux Puces des Couturières et au vide-grenier, découvrir l'artisanat d'art au Marché des Créateurs ou encore rencontrer les nombreuses associations présentes au Forum des Associations.



FINGER MUPPETS 2^e PUCES DES COUTURIÈRES & MARCHÉ DE CRÉATEURS

Après le succès de l'an dernier avec plus de 1000 visiteurs, la deuxième édition des Puces des Couturières se tiendra le **samedi 2 septembre de 14h à 19h et le dimanche 3 septembre de 10h à 18h** à la salle des fêtes de Pompignac.

Un Marché des créateurs aura lieu sur l'esplanade de l'Entre-Deux-Mers (devant la salle des fêtes), le **samedi 2 septembre de 14h à 23h**.

L'Association et la Mairie vous invitent à un **concert gratuit** donné par l'harmonie municipale (Musiques de films, blues et jazz) **à partir de 21h le samedi 2 septembre**. A cette occasion, La Brasserie des Sports vous proposera un menu Moules/frites avec un verre de vin et un dessert à 15 euros (sur réservation).

Toutes les conditions seront présentes pour faire une belle rentrée 2017 à Pompignac et gagner des jolis lots avec la Tombola. Alors venez nombreux !

Mail : fingermuppets@gmail.com - Blog : associationfingermuppets.centerblog.net

Programme complet

Samedi 2 septembre

14h - 19h **Puces des Couturières**
14h - 23h **Marché de créateurs**
Salle des fêtes - Esplanade

21h **Concert gratuit du groupe de musiques actuelles de l'école de musique**
Possibilité de restauration sur place avec un menu spécial à 15€ à La Brasserie des Sports (sur réservation)
Place de l'Entre-Deux-Mers

Dimanche 3 septembre

9h - 18h **Marché Gourmand**
Vins, fromages, métiers de bouche, les exposants viennent vous présenter leurs produits du terroir pour le plus grand plaisir de vos papilles.
Restauration sur place.
Place de l'Entre-Deux-Mers

9h - 18h **Vide-grenier**
Place de l'Entre-Deux-Mers

10h - 16h **Forum des Associations**
Venez à la rencontre des acteurs de la vie associative.
Place de l'Entre-Deux-Mers

10h - 18h **Puces des Couturières**
Salle des fêtes

10h - 11h **Accueil des Nouveaux Pompignacais**
Stand de la Mairie, sur la Foire

Défi Sport

Le samedi 2 septembre de 9h à 13h



Balade à poney, basket, handball, judo, fitness, tir à l'arc, marche nordique, yoga, pilates... sont autant de choses que vous pourrez essayer au Défi Sport !

Cette année le Défi Sport aura lieu le samedi 2 septembre de 9h à 13h, à la Plaine des sports.

Vous pourrez découvrir les différentes associations sportives de Pompignac et rencontrer les membres de ces structures. Les associations vous proposeront de participer à des **olympiades** pour découvrir chaque sport de manière ludique. Vous devrez relever des défis à chaque stand : du lancer de basket au tir à l'arc en passant par le parcours de handball, vous devrez participer à chaque épreuve pour remporter les olympiades. Ce challenge peut se faire en équipe ou seul et

s'adresse à tous les âges. Alors n'hésitez pas à venir vous inscrire dès l'ouverture à 9h.

Parrallèlement, une marche nordique, une randonnée et une course d'orientation vous seront proposées. Les départs auront lieu à la Plaine des sports à 9h.

Cette manifestation est gratuite et s'inscrit dans la volonté de la commune de promouvoir le sport pour tous. Un pot de l'amitié sera offert à 13h. Nous vous demandons de bien vouloir prévoir votre repas pour participer au pique-nique géant à partir de 13h, avec tous les participants, afin de clôturer cette matinée dans un moment de convivialité et de partage.



9 SEP. 2017 18H

Festival
des Coteaux
Bordelais

Fargues
Saint-Hilaire

PUGGY

OLIFAN ★ HANUMAN
JEREMIE MALOD'J

ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION SUR PLACE



Dossier spécial

La rentrée des associations à Pompignac

Le Temps de Vivre

JEUX, SORTIES & PARTAGE

Le Temps de Vivre est une association ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre...

Notre rendez-vous hebdomadaire est le jeudi après-midi à partir de 14h30 jusqu'à 18h, dans la salle des fêtes.

Nous proposons différentes activités : peinture, travaux manuels, jeux de tarot, de belote, scrabble, etc...L'après-midi est agrémenté d'un goûter.

Nous proposons des moments festifs à l'occasion de Noël, de la Chandeleur, des repas...

En collaboration avec l'association Atlantic Tourisme de Libourne nous proposons des sorties à la journée, des week-ends, et aussi des voyages.

Dates à retenir pour les mois à venir :

- samedi 14 octobre en Lot et Garonne (visite, déjeuner et après-midi dansante),
- samedi 4 novembre à Libourne (fête des 35 ans d'Atlantic Tourisme),
- week-end du 2 au 3 décembre au Puy Du Fou,
- mercredi 20 décembre, marché de Noël à la ferme Lafitte.

Infos utiles :

Cotisation annuelle : 20 euros.

Contactez Nicole SEGUIN (Présidente de l'association) au 05 56 72 24 67 ou 06 14 81 03 96.



Ekilibrio

PILATES

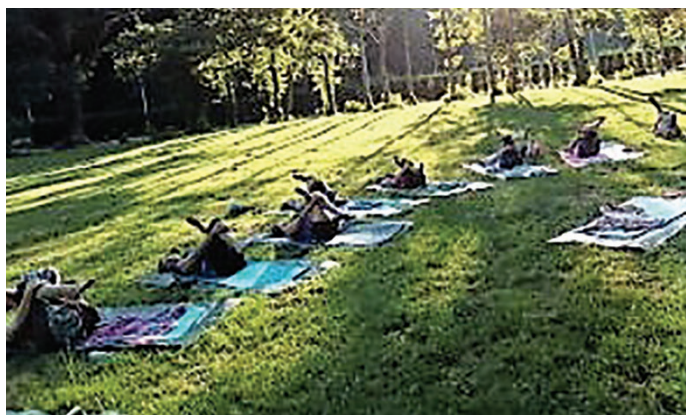
L'association Ekilibrio est spécialisée dans la gymnastique Pilates. Cette discipline a pour but de renforcer la musculature profonde, améliorer la posture au quotidien, optimiser souplesse et équilibre, atténuer les douleurs principalement au niveau du dos.

Notre animatrice possédant un diplôme d'état, une certification en Pilates et pratiquant cette activité depuis plus de 10 ans vous propose des séances (10 personnes maximum) pour tous niveaux :

- Mardi : 10h30-11h30
18h30-19h30
19h30-20h30 (complet)
- Mercredi : 19h30-20h30
- Jeudi : 19h30-20h30 (complet)
- Vendredi : 9h10-10h10
- Samedi : 10h30-12h (complet)

Infos utiles :

soulat.bernard@orange.fr (président)
Annie Capdeville : 05 56 72 84 06 (trésorière)
Florence Gaboriau : 06 13 90 18 40 (secrétaire)



Programme de l'Espace Citoyen

AUTOMNE 2017

SEPTEMBRE

Du 01 au 03.09

EXPOSITION

18h30 - Maison des Solidarités

A l'occasion de la Foire de Pompignac, nous aurons le plaisir d'accueillir les peintures de l'artiste Lucette MAGLIN, à la Maison des Solidarités. Vernissage vendredi à 18h30.

Samedi et dimanche 10h-18h30. Entrée libre.



Samedi 02.09

CONFÉRENCE

19h30 - Maison de Cadouin

Conférence sur le thème « *Les bicyclettes de Dien Bien Phu* », la dernière bataille de la guerre d'Indochine 1953-1954 avec André DUPLANTIER, amateur d'Histoire. Collation offerte - Entrée libre.



Mercredi 06.09

CHANSONS

15h - Maison des Solidarités

Francis JONQUET chante : Luis Mariano, Charles Trénet, etc...

OCTOBRE

Mercredi 04.10

ATELIER LECTURES

15h - Maison des Solidarités

Samedi 07.10

CONFÉRENCE

19h30 - Maison de Cadouin

Conférence « *Ignace de Loyola : spiritualité et pédagogie de Saint Ignace de Loyola, vivantes et modernes depuis 5 siècles* » Jean DAYDE, directeur de recherche à l'École d'ingénieurs de Purpan (Toulouse) et professeur de génétique. Collation offerte - Entrée libre.



NOVEMBRE

Samedi 18.11

CONFÉRENCE

19h30 - Salle des fêtes

Conférence « *La beauté du monde* » avec la participation de Marie-Emmanuelle ALLIANT-DUPUY, artiste musicienne, professeure au Conservatoire Régional de Bordeaux ; Pierre AUDUREAU, Normalien, agrégé de mathématiques, écrivain maçonnique auteur de plusieurs ouvrages dont « *Méditation d'un franc-maçon solitaire* » et Francis AYLIES, prêtre et auteur des livres « *La chair du crime* » et « *Curé de paroisse* ». Collation offerte - Entrée libre.

DÉCEMBRE

Mercredi 06.12

THÉMATIQUE

15h - Maison des Solidarités

« *Comment anticiper le règlement d'une succession ?* » avec André DUPLANTIER, notaire. Entrée libre.

Samedi 09.12

SOIRÉE CONTES

19h30 - Salle des fêtes

Odette DRILLIN, Christine MARY, Elisabeth BATUT et Guy LAVAL vous convient à la soirée « Contes » réservée aux adultes et aux adolescents. Collation offerte - Entrée libre.

Activités régulières de l'Espace Citoyen

Permanences solidarité tous les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h à la Maison des Solidarités.

1^{er} mercredi du mois

13h30 - initiation informatique avec Nicole LARQUIER
15h - ateliers divers

2^e et 4^e mercredis du mois

15h - préparation de la fête du village

3^e mercredi du mois

15h - atelier vitrail avec Danièle GARCIA

Tous les samedis

De 10h à 12h - atelier couture proposé par Denise LACAZE



Finger Muppets

C'EST PARTI POUR UNE 3^e ANNÉE !

L'Association Finger Muppets propose des ateliers de couture et de loisirs créatifs libres. Nous nous retrouverons à partir du vendredi 8 septembre de 20h à 23h30 à la Maison des Associations. L'Assemblée Générale aura lieu, le vendredi 29 septembre à 20h et sera suivie du verre de l'amitié.

Ateliers adultes

Tous les vendredis soirs à partir de 20h (sauf période de Noël) :

- atelier de restauration de fauteuils. Pour 4 personnes - durée 3h matériel non fournis.
- cours de Scrapbooking ou carterie ou cartonnage. Pour 6 personnes- durée 2h - matériels fournis sauf ciseaux, photos, tissu et carton.
- atelier de fabrication de cosmétiques bio. Pour 8 personnes - durée 2h - matériels et produits fournis sauf récipient.

A ce jour, les dates restent à définir.

Ateliers enfants

A partir de 6 ans, nous proposons 2h de couture, 1 ou 2 samedis par mois de 9h30 à 12h30. Groupe de 6 enfants avec présence d'un parent. (patron fourni mais matériel non fournis).

Tarifs

Adhésion association 40€ à l'année pour les adultes, 20€ pour un enfant (à partir de 6 ans) accompagné d'un parent. Les tarifs des cours supplémentaires seront définis suivant le nombre d'inscrits aux ateliers et du tarif de l'intervenant.

Infos utiles :

associationfingermuppets.centerblog.net
fingermuppets@gmail.com
Facebook : association finger muppets



Judo Club

L'HEURE DE LA REPRISE A SONNÉ

Pour canaliser et/ou accroître la motricité de nos petits loups dès l'âge de 3 ans, et leur apprendre le respect de l'autre, le contrôle de soi.... Les cours reprendront dès le 4 septembre.

Pour les plus grands, qui ont profité de la plage et du soleil, le judo club de Pompignac propose des cours adaptés à tous publics, de l'athlète au sportif du dimanche, dans une ambiance conviviale, avec des activités taillées sur mesure adaptées à votre condition physique et à vos besoins.

Petits comme Grands, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors du Forum des associations le 3 septembre de 10h à 16h, place de la mairie à Pompignac ou du Défi Sport samedi 2 septembre 2017 de 9h à 13h à la Plaine des sports.

Les 2 premières semaines d'essai sont gratuites pour les nouveaux adhérents et ne les engagent à rien, alors n'hésitez plus et venez essayer ! On vous attend !

Infos utiles :

www.judopompignac.fr ou contactez David au 06 09 89 47 22.





Cours de Yoga avec l'association Le Chant du Vivant

Le chant du vivant

YOGA

Le yoga est une pratique qui ouvre au ressenti, à l'écoute du souffle ainsi qu'au riche monde des sensations et des émotions qui nous habitent. Pour plus de confort, cette année, deux créneaux horaires ont été ajoutés :

- lundi 18h30-20h au Dojo
- jeudi 18h30-20h à la salle de musique n°6 de l'école maternelle.

Les cours de yoga reprendront dès lundi 4 septembre au Dojo de 18h30 à 20h. Vous pouvez venir nous rencontrer au forum des associations et venir directement faire une séance d'essai.

Infos utiles :

www.yoga-begles-pompignac.fr ou www.lechantduvivant.jimdo.fr ou contactez-nous au 06 31 04 67 12.

Gym à Volonté DÉJÀ LA RENTRÉE

Nos activités reprendront à partir de lundi 11 septembre.

GYM TENDANCE (NOUVEAU !)

Zumba-gold, bodyzen, renforcement musculaire, stretching en alternance.
- lundi soir de 18h45 à 19h45 à la salle polyvalente (prévoir un tapis et des chaussures).

GYM TONIQUE

- lundi de 17h30 à 18h30
- mardi matin de 10h à 11h et 11h à 12h. (NOUVEL ANIMATEUR!)
- jeudi soir de 19h à 20h.

PILATES

- vendredi matin de 10h30 à 11h30

GYM DOUCE

- lundi de 10h30 à 11h30
- jeudi de 10h30 à 11h30

TAÏ CHI CHUAN

- jeudi de 9h à 10h au dojo
- samedi de 9h à 10h à la salle multi-activités de l'école maternelle.

Les séances ont lieu au dojo sauf cas particuliers indiqués. L'adhésion s'élève pour l'année à 123€ et les deux premières séances sont gratuites : n'hésitez pas, venez faire un essai !

Les inscriptions auront lieu lors du forum des associations ou le vendredi 15 septembre à partir de 17h à la salle polyvalente. Nous poursuivrons cette soirée par notre assemblée générale suivie d'un repas partagé. D'ici-là, nous vous souhaitons une excellente fin d'été !

Infos utiles :

Brigitte DREVET : 06.85.17.95.36
Jocelyne BRUGERE : 07.87.03.95.30

Cours avec l'association Gym à Volonté Pompignac



Sport Fitness Pompignacais STEP & LOW IMPACT AEROBIC

Sport Fitness Pompignacais a pour but d'enseigner le renforcement musculaire, le Step et le Low Impact Aérobic. Une association dynamique à couper le souffle... Vous aimez vous défouler ! Sport Fitness Pompignacais est fait pour vous. Les cours ont lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle, lumineuse et très spacieuse. Nos cours sont animés par notre super coach Corinne :
Lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30
Mercredi de 18h00 à 19h et de 19h à 20h
Deux cours d'essais gratuits vous sont offerts, alors venez essayer, on vous attend dès la reprise le 4 septembre.

Bienfaits sur la santé, la forme, l'énergie et la perte de poids

Le fitness est un sport qui sollicite majoritairement l'activité cardiaque. Une pratique régulière et progressive permet de rendre le cœur plus résistant à l'effort. En le pratiquant régulièrement, il est bénéfique pour notre santé, notre forme et notre énergie. Considérés comme une pratique déstressante, les exercices cardio-vasculaires de fitness sont susceptibles d'éliminer le « mauvais cholestérol » qui s'installe dans les artères, tout en augmentant le « bon cholestérol ». Ils améliorent notre système respiratoire et donc notre souffle. Une pratique régulière permet d'être plus souple grâce aux étirements et de contrôler voire perdre du poids. Venez nous rejoindre !

Infos utiles :

La cotisation pour l'année est de 189 euros, avec la possibilité de payer en 3 chèques.
Christine au 06.38.36.77.70 ou Stéphanie au 06.77.07.63.07



Tam Tam

L'ÉCOLE MULTISPORTS POUR ENFANTS & ADULTES

Pour les enfants

Elle a pour vocation de faire découvrir tout au long de l'année de multiples activités sportives via 5 cycles de 5 à 7 séances destinés aux enfants de 6 à 13 ans. Les activités reprennent dès la rentrée scolaire, tous les mercredis de 14h à 16h à la salle de motricité de l'école maternelle mais aussi tous les vendredis de 16h45 à 18h45 et tous les samedis de 9h à 11h et de 11h à 13h à la salle polyvalente de Salleboeuf.

Encadré par des éducateurs sportifs diplômés, Tam Tam propose une large gamme de pratiques sportives : sports individuels (athlétisme, gymnastique), jeux d'opposition, jeux de raquettes (badminton, tennis), sports collectifs (handball, hockey, basket...), jeux en pleine nature (course d'orientation, tir à l'arc, vélo...) mais aussi équitation, escalade, roller, cirque...

Tam tam organise des sorties tout au long de l'année pour découvrir de nouveaux terrains : stade d'athlétisme, salle de gymnastique, DOJO, piscine, sorties « Jeunes au stade » avec le Rugby (UBB), Basket (JSA), Hockey/glace (Boxers), Handball (UMBB).

Pour les adultes

Pour les plus de 18 ans, Tam Tam propose des temps libres d'activités multisports dans la convivialité : Tchouk-ball, badminton, volley, kin-ball, tennis de table, cirque, marche nordique, sports d'adresse, handball, sport de combat, athlétisme, pilate, hip-hop, ...

Ces temps se déroulent les mardis et jeudis de 18h30 à 20h et les vendredis de 20h30 à 22h.

Tam Tam vous planifie 3 fois/an des **Journées Famille** pour se retrouver entre enfants et parents autour d'une même activité de type canoë, escalade ... (et peut être journées ski en 2018 !)

L'école multisports réouvre ses portes à partir du 11 septembre (Inscription possible en cours d'année), elle sera aussi présente lors du Défi sport à Pompignac le samedi 2 septembre au matin et au forum des associations le dimanche 3 septembre.

Infos utiles :

06 27 63 20 09 ou 06 72 83 43 25
contact@association-tamtam.fr

Tarif adulte : 100 € + 10 € d'adhésion familiale

Quotient familial	Tarif annuel	Tarif vacances (5j)
QF entre 0 et 852	140 €	45€
QF entre 852.01 et 1508	150 €	55 €
QF au-dessus de 1508.01	160 €	65 €

Les Ateliers d'Isa

ANIMATIONS AUTOUR DE LA PEINTURE & LOISIRS CRÉATIFS

L'association vous propose divers ateliers créatifs à la Maison des Associations : peinture, tableaux 3D, encre à alcool, powertex, scultoline, paracord, pergamano, efcolor, tapis d'empreinte, scrapbooking, home deco, pochoirs, etc. En 2017, la reprise s'effectuera le mercredi 5 septembre.

Des ateliers libres et gratuits sont ouverts chaque mercredi et samedi après-midi de 14h à 17h. Au cours de ces ateliers, les adhérent(e)s peuvent exercer l'activité de leur choix. Inscriptions par mail ou sms d'une semaine sur l'autre.

Chaque mois, 3 Animations différentes sont proposées, en principe le samedi après-midi de 14h à 17h :

- Peinture : initiation aux techniques de base par une artiste peintre diplômée des Beaux-Arts.
- Powertex : réalisation de tableaux, statuettes, home deco... par une artiste plasticienne certifiée.
- Encre à alcool, scultoline, paracord, empâtements, pergamano, scrapbooking, bijoux, efcolor, etc... par une formatrice spécialisée.

La participation à une ou plusieurs de ces animations se fait sur inscription au moins 15 jours à l'avance. Les tarifs varient en fonction du niveau technique et des fournitures nécessaires qui sont incluses dans le prix (de 20 à 65 €). L'adhésion annuelle à l'association est de 24 €.

Toute personne intéressée a la possibilité de venir assister à un atelier ou à une animation.

Infos utiles :

07 77 38 48 74 ou par mail anita.lesateliersd-isa@orange.fr
www.les-ateliers-disa.e-monsite.com



Exposition des travaux des membres de l'association au Forum des associations de Pompignac



Les Ateliers du Kaolin

PEINTURE SUR PORCELAINE

Les Ateliers du Kaolin, association créée en 2012, a pour objet la peinture sur porcelaine.

La peinture sur porcelaine appelée aussi "troisième feu" est une activité artistique permettant de transformer une pièce blanche en un objet unique comme le ferait un peintre face à sa toile blanche.

Pourquoi 3ème feu : parce que la porcelaine produite à partir d'une pâte composée de kaolin, quartz et feldspath est, après façonnage des pièces, cuite à 800° (1er feu) ; cette pièce non encore émaillée est appelée « biscuit ». On procède ensuite à l'émaillage (cuisson à 1200° - 2ème feu) pour obtenir le produit prêt à être décoré.

Les adhérentes se retrouvent 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi de 14h15 à 19h30 à la maison des associations pour peindre leurs pièces qui sont ensuite cuites entre 760 et 840° pour fixer le décor (3ème feu).

Notre activité fait partie des « arts du feu ».

Infos utiles :

Pour tout renseignement contacter Danielle Augustin
06.89.41.82.59

AREP

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Pompignac AREP, créée en 2011, a pour objet la restauration, la réparation et la remise en valeur de l'Eglise. Elle préserve le patrimoine communal et paroissial acquis par les générations précédentes depuis de nombreux siècles.

Depuis 1905, la commune propriétaire des lieux assure l'entretien des bâtiments et les gros travaux.

L'association intervient dans la réfection et l'aménagement intérieurs de l'église où se célèbrent les temps forts de notre existence : baptêmes, mariages, obsèques.

Les manifestations comme le marché de Noël et les concerts ont permis de recueillir les fonds nécessaires aux travaux projetés.

A ce jour, l'AREP a procédé à la réfection des vitraux (2005 à 2007), et à la restauration des murs nord et sud du chœur (2009-2010), travaux partiellement subventionnés par le Conseil Général.

Sur ses fonds propres elle a :

- en 2012 fait réaliser un ambon (pupitre placé dans le chœur pour la lecture des textes),
- en 2014 remplacé la colonne du porche rongée par une maladie de la pierre suite à l'incendie de 1900 qui avait détruit l'édifice, ne touchant le narthex que partiellement.
- en 2017 remplacé 20 chaises dont certaines dataient de 1903.

Nous souhaitons laisser à nos enfants un patrimoine dont nous avons hérité puisque le porche de l'Eglise Saint Martin date du XIIème siècle.

Reconnue d'intérêt général, l'association est autorisée à établir des reçus de dons pour réduction d'impôts (50 % du montant du don).

Infos utiles :

Pour nous rejoindre, contacter Danielle Augustin
06.89.41.82.59



Compagnie de la Laurence

THÉÂTRE POUR TOUS

Les inscriptions seront possibles sur notre site www.ciedelalaurence.com jusqu'au 15 septembre pour les enfants et jusqu'au 30 septembre pour les adultes. Nous serons présents lors du forum des associations le dimanche 3 septembre, venez nous rencontrer et vous inscrire directement à notre stand.

Les cours reprendront le mardi 26 septembre pour les KIDS, le mercredi 27 septembre pour les LAURADOS et à partir du 3 octobre pour les adultes.

Pour les enfants

Nombre de places limité à 10 par groupe avec un minimum de 6.

Les activités ont lieu à 17h15 salle polyvalente :

- le mardi pour les KIDS (élèves du primaire)
- le mercredi pour les LAURADOS (collège-lycée-primaire confirmés)

En fonction du nombre d'inscrits, un deuxième horaire mixte sera ouvert à 15h30 le mercredi.

Tarif : 120 euros pour la saison.

Pour les adultes

Les activités des adultes se déroulent à 20h :

- le mardi à salle polyvalente pour un travail axé sur le texte de théâtre
- le mercredi à la salle de l'école maternelle pour un travail axé sur l'improvisation

Tarif 270 euros pour la saison.

Infos utiles :

06 11 75 36 51

www.ciedelalaurence.com



QUELQUES DATES À RETENIR POUR LA SAISON 2017/2018

Festival Les Pompign'ACTES
les 24 et 25 mars 2018

La journée des ateliers
le samedi 26 mai 2018

Festival Scènes Buissonnières
les 29-30 juin et 1^{er} juillet

Basket Club

DE LA "PARITÉ" À L'ESPÉRANCE SPORTIVE POMPIGNACAISE

La saison 2017-2018 s'annonce prometteuse. Les arrivées nouvelles d'autant de garçons que de filles montrent qu'enfin l'idée selon laquelle le Basket n'accueille que des filles, n'a plus cours. L'officialisation du maintien de nos seniors garçons et l'arrivée, sous toutes les catégories, d'une relève de garçons, nous ravit.

La possibilité, grâce à des effectifs suffisants, d'inscrire nos jeunes équipes de garçons en championnat nous permet d'assurer une formation aboutie. Cette enthousiasmante perspective change totalement les objectifs du club pour la filière garçons. Il reste tout de même encore beaucoup de places à prendre, rassurez-vous ! Les inscriptions auront lieu sur les permanences dès fin août ou à la rentrée.

Pour les filles, et pourquoi pas prochainement les garçons, l'entente avec l'Athlétique Carignan Basket se renforce. Elle nous permet de nourrir davantage d'ambition. En effet, cette entente nous rend plus compétitifs face à l'accession en Pré-région de nos seniors filles. Elle est aussi maintenue sur les catégories Minimes et Cadettes, avec souhaitons-le encore des finales de trophées, de championnat et pourquoi pas de titres !

Une belle saison de basket se profile à Pompignac, avec le plaisir de vous voir toujours plus nombreux aux permanences d'inscriptions à la reprise !

Infos utiles :

Mme Bourel 06 12 56 37 39

<http://pompignac-basket.clubeo.com>

Facebook : ESPBasket



Free Rider Club

RANDONNÉE DE LA LAURENCE

Venez vous dégourdir les jambes en faisant une rentrée sportive avec la Randonnée de la Laurence ce dimanche 3 septembre ! Trois circuits VTT, un circuit pour les enfants qui sera encadré par les membres du Free Rider Club VTT et un parcours de 14km pour les marcheurs. Une marche nordique viendra compléter ce beau programme.

Participez à cette manifestation qui réunit plus de 400 sportifs chaque année dans la bonne humeur. Rdv au stade de St Sulpice et Cameyrac sur la ligne de départ entre 8h et 9h30. Inscription sur place.

Infos utiles :

06 07 55 09 55

06 72 70 36 26

vtt-frcsaintsulpice.fr

After School

COURS D'ANGLAIS POUR ENFANTS ET ADULTES

A la Maison des Solidarités, After School vous propose des ateliers vivants, ludiques et en immersion totale en petits groupes de 8 à 10 maximum. Il y a 5 niveaux de cours différents :

- MiniKids : lundi de 17h15 à 18h15 (CE1 et CE2)
- Teenagers : lundi 18h15 à 19h15 (12 à 14 ans)
- Adults Beginners : lundi 19h30 à 21h
- Kids : mardi 17h à 18h (CM1 et CM2)
- Adults Intermediate : mardi 20h30 à 22h

Tarifs : de 25 à 30€ par mois de septembre à juin, soit environ 30 cours. Démarrage des cours la semaine du 18 septembre 2017.

Infos utiles :

06.83.78.64.45
after.school33370@gmail.com



Etat Civil Janv.-Juil. 2017

MARIAGES

- 4 février 2017 Nicolas MASSÉ et Claire FIDLER
- 25 mars 2017 Marcio DIAS FERREIRA et Mélanie LEAL
- 1^{er} avril 2017 Ludovic ESPERON et Isabelle RONDE
- 15 avril 2017 Christophe ROTH et Alviane VACQUEREL
- 10 juin 2017 Lionel LALAGUE et Corinne SERRRANO
- 24 juin 2017 Michaël SEGA et Sophie DUCASSE
- 1^{er} juillet 2017 Gabriel GAINCHE et Laetitia LANUSSE
- 1^{er} juillet 2017 Loïc VIDAL et Emeline CHADEFAUD
- 1^{er} juillet 2017 Clément RAVAIL et Mathilde GEORGES
- 8 juillet 2017 Thomas PESTOURIE et Laure LUMMEAUX
- 15 juillet 2017 Wilfried BROSSARD et Estelle ZAMBITO
- 15 juillet 2017 Jean-Pierre GALLOIS et Emmanuelle AUDEBERT
- 15 juillet 2017 Vincent GANE et Lucette TISSINIER

AVIS DE NAISSANCES

- 28 janvier 2017 Déva IBN SEDDICK
- 6 février 2017 Juliette FLORES
- 25 mars 2017 Marcel SILVEIRA
- 5 avril 2017 Arthur MARCINIAC
- 17 avril 2017 Roselyne JANTON
- 15 mai 2017 Matteo PAUL
- 30 mai 2017 Soledad DE PERA
- 1^{er} juin 2017 Justine LOPEZ LALANDE
- 2 juin 2017 Léna TIRABY
- 24 juillet 2017 Livia RICHARD

AVIS DE DÉCÈS

- 5 janvier 2017 Henriette SOLEILHAVOUP
- 11 janvier 2017 Jacques VIDEAU
- 15 janvier 2017 Sylvain TABAKHOFF
- 27 janvier 2017 Aïssa CHAHBANE
- 24 janvier 2017 Louis TOURINAN
- 11 février 2017 André MOREAU
- 03 mars 2017 Monique CHERPANTIER
- 27 avril 2017 Véronique MARTINS
- 27 avril 2017 Rémy DE OLIVEIRA
- 29 mai 2017 Jean ROCHAIS
- 10 juin 2017 Christiane MICHEAU
- 20 juin 2017 Mariano CAMPOS



VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE // GOÛTER DE PRÉ-RENTRÉE organisé par le GPEP pour les élémentaires à 17h30 à 19h à l'école élémentaire. (voir p. 15)

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 SEPTEMBRE // FOIRE DE POMPIGNAC organisée par la Mairie, de 14h à 23h, le samedi et le dimanche 3 septembre de 9h à 18h, place de l'Entre-Deux-Mers. Vide-grenier, forum des associations, marché gourmand, accueil des nouveaux Pompignacais. (voir p. 16)

SAMEDI 2 SEPTEMBRE // DÉFI SPORT organisé par la Mairie, de 9h à 13h à la Plaine des sports. Participez aux Olympiades ! (voir p. 17)

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 SEPTEMBRE // PUCES DES COUTURIÈRES organisé par Finger Muppets, de 14h à 19h le samedi et le dimanche 3 septembre de 10h à 18h à la salle des fêtes. **Un marché des créateurs** aura lieu sur l'esplanade de l'Entre-Deux-Mers, le samedi 2 septembre de 14h à 23h. (voir p. 16)

DU VENDREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE // EXPOSITION organisée par l'Espace Citoyen, exposition de peintures de Lucette MAGLIN. Vendredi, vernissage à 18h30 et exposition samedi 2 et dimanche 3 septembre de 10h à 18h30 à la Maison des Solidarités. (voir p. 12)

SAMEDI 2 SEPTEMBRE // CONFÉRENCE organisée par l'Espace Citoyen, à 19h30 conférence «Les bicyclettes de Dien Bien Phu» à la Maison de Cadouin. (voir p. 18)

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE // RANDONNÉE DE LA LAURENCE organisée par Free Rider Club, de 8h à 12h. Randonnée pédestre, marche nordique, circuits VTT. Rdv au stade de St Sulpice de Cameyrac à partir de 8h. (voir p. 26)

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE // GOÛTER DE PRÉ-RENTRÉE organisé par le GPEP pour les maternelles à 16h30 à 18h à l'école maternelle. (voir p. 15)

MERCREDI 6 SEPTEMBRE // ATELIER CHANSONS
A partir de 15h à la Maison des Solidarités. (voir p. 18)

SAMEDI 9 SEPTEMBRE // FESTIVAL DES COTEAUX BORDELAIS organisé par la CdC à Fargues Saint-Hilaire à partir de 18h. Spectacle « Le voyage fabuleux de Théophile » de la compagnie Olifan et concerts de Puggy, Hanuman, Jeremie Malod'j. Gratuit, restauration sur place.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE // BAL TANGO ARGENTIN organisé par Lindo Tango, de 16h à 19h, précédé d'une initiation à 15h, à la salle des fêtes.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE // BALADE NATURALISTE
Rdv à 9h45 au Domaine de la Fraysse à Fargues pour une sortie pédestre et vélo de 2h30 pour découvrir la biodiversité de l'Entre-Deux-Mers. Gratuit, informations et inscriptions au 06 30 26 78 57 ou sur www.domaine-de-la-fraysse.fr.

MERCREDI 6 SEPT.	20h30	DJAM
Drame de Tony Gatlif avec Daphne Patakia, Simon Abkarian et Maryne Cayon		
MERCREDI 13 SEPT.	20h30	120 BATTEMENTS PAR MINUTE
Drame de Robin Campillo avec Nahuel Perez Biscayart, Arnaud Valois et Adèle Haenel		
LUNDI 18 SEPT.	14h30	7 JOURS PAS PLUS ◀ CINÉTHÉ
Comédie dramatique de Héctor Cabello Reyes avec Benoît Poelvoorde et Alexandra Lamy		
MERCREDI 20 SEPT.	20h30	LES PROIES (VO)
Thriller de Sofia Coppola avec Colin Farrell, Nicole Kidman, Elle Fanning et Kirsten Dunst		
MERCREDI 27 SEPT.	20h30	LES GRANDS ESPRITS
Comédie dramatique de Olivier Ayache-Vidal avec Denis Podalydès, Léa Drucker et Zineb Triki		
LUNDI 2 OCT.	14h30	BARBARA ◀ CINÉTHÉ
Drame de Mathieu Amalric avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric et Vincent Peirani		



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 6, 13 et 27 septembre et le 20 septembre à **Auchan Bouliac**.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

IMPRIM'VERT®

